Résolution portant nomination de Membres experts du Groupe de travail sur les Populations/Communautés autochtones en Afrique - CADHP/Res.237(LIII)2013

 avr 22, 2013

***La Commission africaine des droits de l’homme et des peuples (la Commission africaine), réunie à l’occasion de sa 53ème Session ordinaire tenue du 9 au 23 avril 2013 à Banjul, Gambie;***

**Considérant**son mandat de promotion et de protection des droits de l’homme et des peuples en Afrique conformément à la Charte africaine des droits de l’homme et des peuples (la Charte africaine);

**Rappelant**que la Commission a mis sur pied un Groupe de travail composé de neuf membres, dont trois membres de la Commission;

**Rappelant**sa Résolution *ACHPR/Res.65 (XXXIV) 03 sur l’adoption* *du “Rapport du Groupe de travail de la Commission africaine sur les populations/communautés autochtones*”, adoptée lors de sa 34ème Session ordinaire, tenue à Banjul, Gambie, du 6 au 20 novembre 2003;

**Ayant à l’esprit**la *Résolution* *ACHPR/Res.123 (XXXXII) 07 sur la Composition et le Renouvellement du Mandat du Groupe de travail sur les Populations/Communautés autochtones en Afrique,* adoptée à l’occasion de sa 42ème Session ordinaire tenue du 15 au 28 novembre 2007 à Brazzaville, République du Congo, prorogeant le mandat du Groupe de travail pour une période de deux ans;

**Rappelant**la Résolution *ACHPR/Res.155 (XLV1) 09 sur le Renouvellement du Mandat du Groupe de travail sur les Populations/Communautés autochtones en Afrique* adoptée à l’occasion de la 46ème Session ordinaire de la Commission, tenue à  Banjul, Gambie, du 11 au 25 novembre 2009, renouvelant le mandat du Groupe de travail pour une période de deux ans;

**Rappelant en outre la Résolution *ACHPR/Res. 204 (L) 11:) 09 portant nomination du Président et des Membres du Groupe de travail sur les Populations/Communautés autochtones en Afrique,*adoptée à l’occasion de la 50ème Session ordinaire de la Commission, tenue à Banjul, Gambie, du 24 octobre au 4  novembre 2011;**

**Notant**que M. Zephyrin Kalimba, membre de longue date du Groupe de travail, a démissionné en novembre 2012;

**Consciente**de la nécessité pour le Groupe de travail de s’ouvrir à d’autres membres pour s’acquitter convenablement de son mandat;

**Reconnaissant**l’importance de l’action du Groupe de travail dans la promotion et la protection des droits des populations/communautés autochtones en Afrique, et la nécessité de permettre au Groupe de travail de continuer à exercer son mandat;

**Décide de nommer, pour une période de deux ans:**

I.        Mme. Hawe Hamman Bouba (Cameroun) en qualité de membre du Groupe de travail en remplacement de M. Kalimba; et

II.       Mme. Lesle Jansen (Afrique du Sud) en qualité de membre supplémentaire du Groupe de travail.

**Fait à Banjul, Gambie, le 23 avril 2013**